

Certification CLEA Evaluation finale

A-03

PRÉSENTATION SUCCINCTE DE LA FORMATION

Le CLEA est la première certification interprofessionnelle à destination des salariés et demandeurs d'emploi peu qualifiés ou non diplômés. Reconnue partout en France et dans les entreprises de tous les secteurs, la certification professionnelle CLEA vous permet de :

- Avancer dans votre parcours professionnel
- Valoriser vos compétences acquises auprès de vos employeurs et recruteurs
- Acquérir de nouvelles compétences le cas échéant.

OBJECTIFS

Faire le point sur vos connaissances, visualiser les points maîtrisés et connaître vos points d'amélioration

Evaluer vos acquis pour présenter votre dossier auprès d'un jury de professionnels afin d'obtenir la certification CléA – socle de connaissances et de compétences professionnelles

Pouvoir justifier de la maîtrise du socle de compétences et de connaissances professionnelles auprès des entreprises

PROGRAMME DE LA FORMATION

En amont, vous avez réalisé une évaluation initiale CléA et mis à jour les compétences correspondantes aux 108 items qui composent les 7 domaines de CléA non validées lors de cette évaluation initiale si besoin et qui peuvent porter sur :

La communication en français

Écouter et comprendre

S'exprimer à l'oral

Lire

Ecrire

Décrire, formuler

L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique

Se repérer dans l'univers des nombres

Résoudre un problème mettant en jeu une ou plusieurs opérations

Lire et calculer les unités de mesures, de temps et des quantités

Se repérer dans l'espace

Restituer oralement un raisonnement mathématique

L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique

Connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur

Saisir et mettre en forme du texte, gérer des documents

Se repérer dans l'environnement Internet et effectuer une recherche sur le web

Utiliser la fonction de messagerie

L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe

Respecter les règles de vie collective

Travailler en équipe

Contribuer dans un groupe

Communiquer

L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel

Comprendre son environnement de travail

Réaliser des objectifs individuels dans le cadre d'une action simple ou d'un projet

Prendre des initiatives et être force de proposition

La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie

Accumuler de l'expérience et en tirer les leçons appropriées

Entretenir sa curiosité et sa motivation pour apprendre dans le champ professionnel

Optimiser les conditions d'apprentissage (de la théorie à la pratique professionnelle)

La maîtrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires



Code RS : 7003

DURÉE L'EVALUATION FINALE

4 heures maximum

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public, salariés, demandeurs d'emploi...

PRÉREQUIS

Compréhension de la langue française

CONDITIONS D'ACCÈS

Aucune condition

Les modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,

- dossier de demande de formation,

- identification, voire évaluation des acquis,

- entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours individualisé

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours

LIEUX DE FORMATION :



MODALITES D'INSCRIPTION

Sur dossier d'inscription.

EFFECTIF

Pas d'effectif minimum

MODALITES DE FINANCEMENT

Respecter un règlement sécurité, hygiène, environnement, une procédure qualité
Avoir les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques
Connaître les principaux gestes de premiers secours
Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie

Jury de certification :

Validation par un jury paritaire composé de représentants d'employeurs et de représentants de salariés. Le dossier de certification sera proposé au jury dès que l'ensemble du socle de connaissances et de compétences professionnelles est maîtrisé.

PÉDAGOGIE

- Pédagogie active
- Formation action
- Apports théoriques et techniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation seront présentées lors du premier entretien. Elles peuvent être de plusieurs ordres :

- Auto évaluation
- Mises en situation contextualisées
- Entretiens, guidés par l'évaluateur

INTERVENANTS, OUTILS ET MOYENS TECHNIQUES

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

Accès à :



Des ateliers équipés de postes de travail



Des salles de cours connectées



Une plateforme LMS avec des cours en ligne

Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – Code APE : 8532Z.

- Financement personnel
- Financement Pôle Emploi
- Plan de développement des compétences

TARIF

250 € Net de Taxes

DATES

Nous consulter pour toute demande de dates.

Vous souhaitez en savoir plus ?

www.batiment-cfa.bzh

Taux d'insertion
Journées Portes Ouvertes
Découverte des métiers
Conditions d'accessibilité

Toutes nos offres de formation sur

www.batiment-cfa.bzh

Mis à jour le 31/03/2025